

31 - Mise à disposition de parcelles - Domaine Public

Site Lutte contre les Inondations –

15 AVRIL 2026



BORDEAUX SAINT CLAIR - Bassin d'Epivent
Les Rois Mages

ZE 170

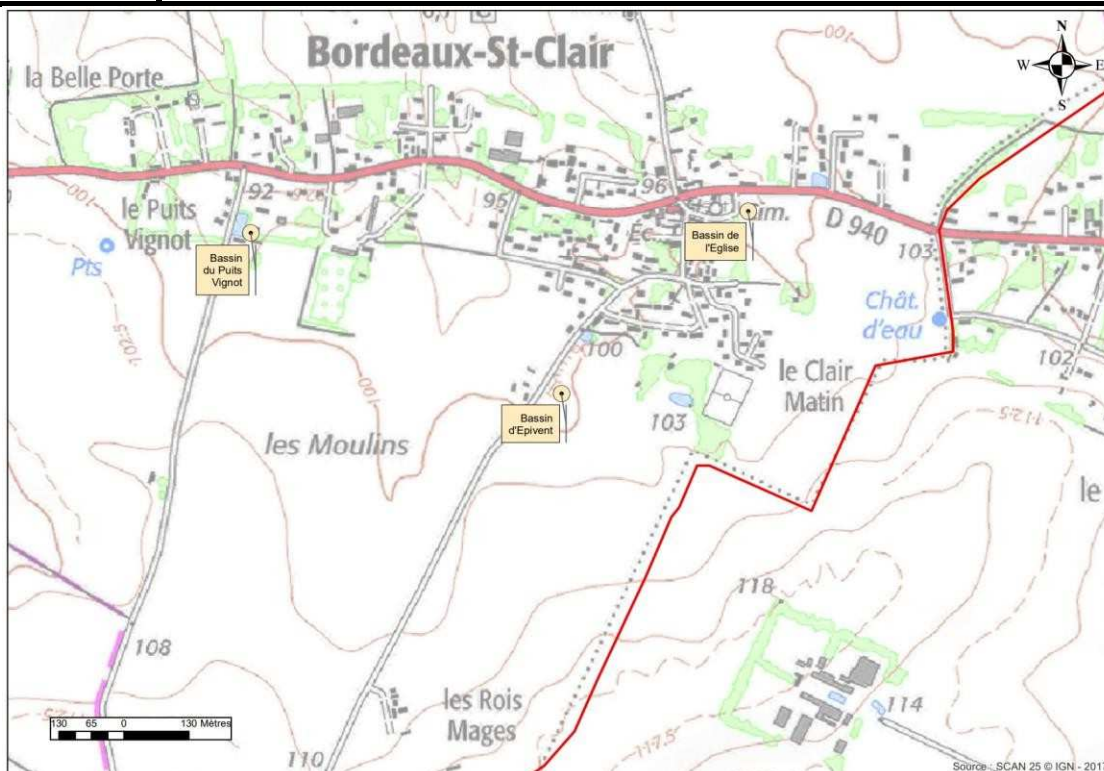
Prescriptions pour l'occupation :

→ Fauchage

Obligations : maintien du couvert végétal enherbé et entretien de la parcelle

Site non clôturé

Situation géographique



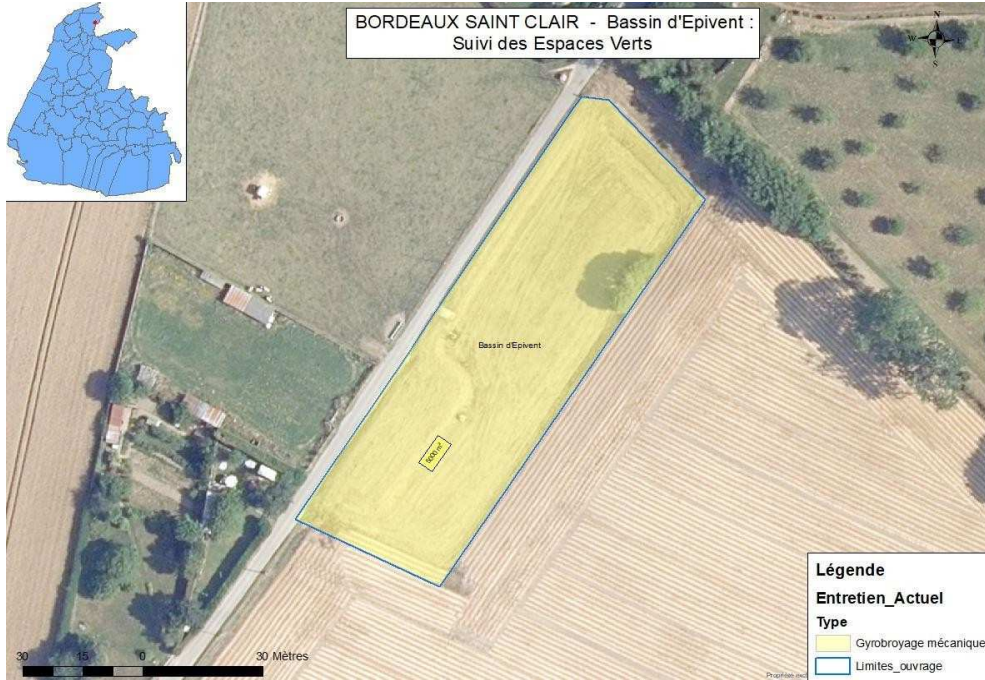
Surface utilisable : 5 000 m²

Montant annuel de la redevance : 50,76€

-valeur qui sera actualisée selon le dernier indice national des fermages en vigueur



BORDEAUX SAINT CLAIR - Bassin d'Epivent :
Suivi des Espaces Verts



Critère d'attribution

	Critère	Sous-critère	Barème	
	1	Prise en compte des contraintes du site et mesures pour limiter les impacts : voisinage, accès		/2
	2.1	Si fauchage, mode opératoire envisagé		
	a	Modalités de mise en œuvre de la fauche : périodicité, délai de réalisation et ramassage, prise en compte des organes techniques des ouvrages et des écoulements pour la période d'attente des bottes	De 0 à 5	/10
	b	Mesures envisagées pour la gestion des zones non fauchables (pentes, pied de clôtures ...)	De 0 à 3	
	c	Préservation du site : mesures envisagées pour la préservation de la faune et de l'environnement	De 0 à 2	

Total /12

en cas d'égalité sur la note totale sera retenu le candidat ayant la meilleure note au critère a